

N° D'ORDRE : 2018-035

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 22**Pouvoirs : 04**Excusés : 02**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 25**Date de convocation : 4 avril 2018*SEANCE DU 10 AVRIL 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18h40) - M. BLANC Romain – M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Remy – Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme. MATHIVET Séverine (arrivée à 18h55) - Mme LABROUSSE Sylvie – M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine à Mme ROURE Simone ; M. VENTRE Jean-Claude à Mme MONTAGNE Françoise ; Mme ESPOSITO Annie à M. BALLESTER Alain ; M. CORNU François à M. COIFFIER Bruno ;

Absent : M. PAPINIO Raoul

Excusés : Mme LEVY Séveryn - M. POUMAROUX Jean.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

08 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le Compte Administratif 2017 du budget annexe de l'eau s'établit comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	22 883,72 €	155 755,90 €	548,00 €	70 066,10 €	23 431,72 €	225 822,00 €
Résultat 2017		132 872,18 €		69 518,10 €		202 390,28 €
Résultat antérieur reporté		575 827,48 €		32 309,82 €		608 137,30 €
Résultat de clôture 2017		708 699,66 €		101 827,92 €		810 527,58 €
Restes à réaliser			166 561,20 €		166 561,20 €	
Résultat 2017		708 699,66 €	64 733,28 €			643 966,38 €

1 - L'exploitation :

L'excédent d'exploitation cumulé 2017 s'établit à 708 699.66 €. Les dépenses d'exploitation concernent principalement les dotations aux amortissements pour 17 891,72 €.

Les recettes concernent la surtaxe de l'eau communale.

2 - L'investissement :

L'excédent d'investissement cumulé 2017 s'établit à **101 827,92 €**. Les restes à réaliser sont de 166 561,20 € soit un déficit de **64 733,28 €**.

Aucune dépense réelle n'a été mandatée en 2017. Des dépenses d'ordre de section à section relatives à l'amortissement des subventions d'équipement sont comptabilisées pour 548 €.

Les recettes d'investissement correspondent uniquement aux amortissements et à la mise en réserve (52 174.38 €).

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé du Président de séance et hors la présence de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Compte Administratif du budget annexe de l'eau 2017 ;

DECIDE PAR 23 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER ; M. CORNU)

- D'approuver le Compte Administratif du budget annexe de l'eau 2017.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 12 avril 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire
Gilles VINCENT**